

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre de conseillers
élus :
15

Séance du 09 JUILLET 2018 à 19H00

Sous la présidence de M. Alain MARCHETTO, maire

Conseillers en fonction :
15

Présents :
13

Présents :

M.MARCHETTO M. GERHARD Mme WEYLAND
M. ROTH Mme HOUEE Mme SCHOWING
M. KAMP M. JAZBINSEK

Nombre de procurations :
1

M. SCHAER Mme DAMAND
M. GUYOT Mme NANTERN Mme MALINI

Absents excusés : Mme WOLFF (procuration donnée à M.
JAZBINSEK) et Mme BON

Secrétaire de séance : Mme DAMAND

1. VENTE DE TERRAINS

Le Maire propose de mettre en vente un terrain communal viabilisé,

Après avoir pris connaissance de l'intérêt porté à ce terrain,
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE de procéder à la vente d'un terrain viabilisé suivant les caractéristiques suivantes :

Acquéreurs	Parcelle	Section	Surface	Nature acte	Prix Net Vendeur
M. Yacine SLIMI	N° 451	13	5,80 ares	Vente	9 000€/are

AUTORISE le Maire à signer tous les documents afférents, y compris les démarches précédentes à l'acte de vente (compromis, promesse).

2. VENTE DE TERRAINS

Le Maire propose de mettre en vente un terrain communal viabilisé,

Après avoir pris connaissance de l'intérêt porté à ce terrain,
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE de procéder à la vente d'un terrain viabilisé suivant les caractéristiques suivantes :

Acquéreurs	Parcelle	Section	Surface	Nature acte	Prix Net Vendeur
Mme Mélissa FERROUDJ	N° 452	13	5,80 ares	Vente	9 000€/are

AUTORISE le Maire à signer tous les documents afférents, y compris les démarches précédentes à l'acte de vente (compromis, promesse).

3. SERVICE PERISCOLAIRE – TARIFS 2018/2019

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE d'appliquer les **tarifs du service d'accueil périscolaire pour l'année scolaire 2018/2019** comme suit:

T_1

	Formule annualisée (montant mensuel)	Unité
Périscolaire		
Matin	30,1	2,4
Midi	86,1	6,9
Soir	60,1	4,8
Journée complète : LMJV	149,8	12,1
Matin + Midi : LMJV	104,5	8,4
Midi + Soir : LMJV	134,5	10,8

T_2

	Formule annualisée (montant mensuel)	Unité
Périscolaire		
Matin	27,3	2,2
Midi	78,2	6,3
Soir	54,6	4,4
Journée complète : LMJV	136,2	11,0
Matin + Midi : LMJV	95,0	7,7
Midi + Soir : LMJV	122,3	9,8

T_3

	Formule annualisée (montant mensuel)	Unité
Périscolaire		
Matin	26,0	2,1
Midi	74,3	6,0
Soir	51,9	4,2
Journée complète : LMJV	129,4	10,4
Matin + Midi : LMJV	90,3	7,3
Midi + Soir : LMJV	116,1	9,4

T_4

	Formule annualisée (montant mensuel)	Unité
Périscolaire		
Matin	24,6	2,0
Midi	70,4	5,7
Soir	49,2	4,0
Journée complète : LMJV	122,6	9,9
Matin + Midi : LMJV	85,5	6,9
Midi + Soir : LMJV	110,0	8,9

T1: Quotient Familial > 1 200

T2 : QF entre 901 et 1 200

T3 : QF entre 601 et 900

T4: QF < 601

Baisse de 5% pour le 2ème enfant inscrit

Baisse de 10% à partir du 3ème enfant inscrit

La formule annualisée est un forfait payée mensuellement avec un engagement sur toute l'année scolaire pour une présence quotidienne .

La classification des tarifs est fonction des Quotients Familiaux édictés par votre CAF.

4. DIVERS :

Points d'information et/ou non soumis au vote :

- Le point « 3. Plateforme pour columbariums cimetières » a été reporté dans l'attente de l'obtention d'autres devis comparatifs.

Le Maire
Alain MARCHETTO